



HAL
open science

Centre sécurité et défense

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Centre sécurité et défense. 2009, Université Paris Descartes. hceres-02032255

HAL Id: hceres-02032255

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032255v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre Sécurité Défense (EA 2514)
de l'Université de Paris 5



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre Sécurité Défense (EA 2514)
de l'Université de Paris 5



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre Sécurité Défense

Label demandé : EA

N° si renouvellement : (Unité 262) EA 2514

Nom du directeur : M.Jacques BUISSON

Université ou école principale :

Université de Paris 5

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

23 février 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Henri Labayle, Université de Pau

Experts :

Mme Marie-Laure Moquet-Anger, Université de Rennes 1

M. Jean-Louis BERGEL, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

M. David DEROUSSIN, Université de Lyon 2

M. Yann KEBRAT, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Le CNU, contacté, n'a pas envoyé de représentant

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Hugues Périnet-Marquet

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

Madame Barteman



Rapport d'évaluation



1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, dont enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, doctorants, techniciens et administratifs : 5 dont 3 PR et 2 MCF
- Nombre de HDR, nombre de HDR encadrant des thèses : l'essentiel de l'équipe est constitué de PR. 1 MCF est titulaire de la HDR
- 14 doctorants sont répertoriés dont 2 sont financés (1 allocataire et 1 allocataire moniteur). Aucune thèse soutenue durant les 4 dernières années
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 1 PR
- Nombre de publiants : 1 publiant (2 publications durant le contrat quadriennal)

2 • Déroulement de l'évaluation

Menés dans le même cadre que pour les autres équipes de la Faculté, les échanges avec l'équipe de recherche ont été clairs, francs et fructueux. Le directeur de l'équipe de recherche et son principal collaborateur ont présenté avec beaucoup de clarté et de franchise leurs difficultés comme leurs projets d'avenir, le comité d'experts s'interrogeant sur des questions aussi essentielles que l'objet de la recherche, la réalité du bilan et le fonctionnement de l'équipe.

Comme pour l'ensemble des équipes visitées à Paris 5, le comité regrette l'imprécision des dossiers techniques soumis à évaluation, tant en ce qui concerne les grilles de classement des revues, les notices individuelles et même parfois l'exposé des bilans et projets scientifiques. Malgré certaines corrections apportées après coup, le travail d'évaluation a sans doute été compliqué de ce fait. En l'espèce, il n'en fait pas moins apparaître un bilan qui n'a pas convaincu et un projet incertain.

Comme pour l'ensemble des équipes visitées à la Faculté de droit Paris 5, université pluridisciplinaire où le secteur juridique est minoritaire, constat a été fait de la faiblesse des moyens alloués à la recherche par l'université de rattachement, en particulier au plan humain. Il ne paraît guère crédible de nourrir des ambitions scientifiques d'excellence sans un potentiel minimal en particulier au plan humain, quelles que soient la qualité et la notoriété des équipes, grandes au demeurant.

Il attire donc l'attention de l'Université de rattachement de ces équipes sur ce point crucial.



3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le Centre Droit et défense a posé problème au comité d'experts tant en raison de son bilan que pour ce qui est de ses perspectives.

Dès l'analyse des documents fournis, la composition exacte de l'unité évaluée a prêté à discussion, et après correction, elle semble toujours quelque peu hétéroclite (l'un des professeurs affiliés n'étant manifestement pas un spécialiste des questions de sécurité) et les thématiques de recherche paraissant plus liées aux sphères d'intérêt des individus qu'à une politique scientifique d'ensemble.

Il en a été de même pour ce qui du bilan dont certains éléments ont donné lieu à débat (imputation de manifestation, période référence, publication). Enfin et c'est la question la plus sérieuse, le fond de la recherche n'est pas apparu suffisamment caractérisé : si les problèmes de défense constituent bien le cœur de compétence de l'un des deux membres de l'équipe, les préoccupations du directeur le portent au moins autant vers les questions financières. C'est donc un problème central d'identité de l'équipe qui est posé.

Le positionnement local de l'unité au sein de sa Faculté ne paraît pas non plus satisfaisant, les évolutions proposées (un Centre Gaston Jèze ?) posant la question de son articulation avec le Centre Maurice Hauriou, question à laquelle il n'a pas été répondu clairement.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Le Centre Droit et Défense ne constitue pas véritablement une "équipe" au sens plein du terme mais il rassemble des individualités dont l'engagement et la motivation ne peuvent qu'être soulignés pour ce qui est de la direction et de son bras droit. Il reste que, dans le paysage actuel de la recherche universitaire, cela ne saurait être suffisant, le volume et la variété de la production scientifique ne compensant en rien ce constat négatif.

Le projet de l'équipe demeure incertain, malgré quelques thématiques intéressantes (intelligence économique) mais peu développées. L'ambiguïté principale demeure celle de la connection scientifique entre spécialistes de la finance et des questions de sécurité, ambiguïté entretenue dans le bilan comme dans le projet.

5 • Analyse de la vie de l'unité

Au vu des appréciations précédentes, la rubrique n'a pas vraiment de pertinence même si les responsables auditionnés ont manifestement le souci de travailler en bonne intelligence et de constituer une alternative scientifique à des projets développés dans d'autres structures et même si leur motivation est entière. Le comité a apprécié cette dernière.



6 • Conclusions

Le Centre Droit et Défense a été évalué de manière négative, parce qu'il illustre une forme d'organisation de la recherche un peu en bout de course. Cette démarche qui a pu être constructive par le passé ne paraît plus convaincante en l'état : peu de membres publiants, aucune thèse soutenue, connexion avec des formations ne relevant pas du champ scientifique du laboratoire.

— **Recommandations :**

- Fusionner avec une équipe plus large auquel le centre apporterait ses compétences, quitte à constituer un programme de recherche spécifique.
- Redéfinir précisément le champ et l'ambition du projet scientifique.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	C	C	C

Le Président

Axel KAHN

Paris, le 28 avril 2009

DRED 09/n° 192

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'envoi du rapport du comité de visite concernant l'équipe d'accueil « EA 2514 Centre de recherches juridiques sécurité et défense » rattachée à mon établissement.

Les conclusions du comité de visite de l'AERES rendent peu probable que les difficultés notées soient réductibles à une insuffisance de moyens financiers et d'aide secrétariale.

L'Université mettra tout en œuvre pour que les suggestions du comité de visite soient suivies d'effets, dans le sens indiqué.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma meilleure considération.

Le Président de l'Université



Axel Kahn